

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAFFIE DU VENDREDI 25 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq avril, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BAFFIE, se sont réunis à 20 h 30 à la salle du conseil municipal de BAFFIE : sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Christian GUÉNOLÉ, Maire, le 19 avril 2025, conformément à l'article L.2120.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Monsieur Christian GUÉNOLÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Christian GUÉNOLÉ, Sabine BEST, Yvon BERTHÉOL, Hélène KONIRSCH, Françoise VERDAVAINE, Éric CHOUZET, Patrick LARIDAN

PROCURATION : Éric CAMPEAUX à Yvon BERTHÉOL

ÉTAIT EXCUSÉE : Claire CHALANDRE

ABSENT : Alain CHAMORET

Monsieur Christian GUÉNOLÉ, Maire, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Sabine BEST est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 décembre 2024
- Vote des comptes de gestion 2024 du Trésorier
- Vote des comptes administratifs 2024
- Affectation des résultats 2024
- Vote des taxes locales 2025
- Vote des subventions 2025
- Budgets Primitifs 2025
- Annulation facture d'eau Marc GAULMIN
- Revalorisation du métier de secrétaire générale de mairie
- Réforme 2025 de la tarification de l'eau
- Frais de fonctionnement de l'école d'AMBERT 2024/2025
- Demande de subventions du collège de Saint-Anthème pour un voyage
- Affaires diverses

APPROBATION DU PV :

Monsieur le Maire, propose aux conseillers municipaux de délibérer sur le procès-verbal du conseil municipal et réitère le fait que Mme Françoise VERDAVAINE a bien été désignée « référent vie associative AMBERT LIVRADOIS FOREZ pour faire le lien entre les associations de la commune et ALF.

Sabine Best lit le PV. Après discussion, le conseil décide de revoir la délibération au sujet de la référente associations en rapport au PV du 12 juillet, la phrase n'est pas terminée.

Le PV est adopté à l'unanimité.

VOTE DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2024 :

Le maire présente les comptes. Ensuite, il sort de la salle Mme BEST passe au vote et les conseillers votant oui à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2024 :

Mr le maire présente les résultats, passe au vote.

Oui à l'unanimité

VOTE DES TAXES LOCALES :

Mr le maire propose de ne pas les augmenter cette année

Oui pour tous

VOTE DES SUBVENTIONS 2025 :

Société de chasse : 150 euros

D'ance et dore : 150 euros

Jeux et détente : 150 euros

Association LAASSI : 67,80 euros

FNACA : 50 euros

AFM : 50 euros

RELF : 10 euros

OK à l'unanimité

CLIC : 50 euros (1 abstention)

BUDGETS PRIMITIFS 2025

Présentation du budget

Oui pour tous

ANNULATION FACTURE D'EAU GAULMIN :

La maison Gaulmin n'est pas branchée donc il n'y a pas lieu de facturer un abonnement.

Oui pour tous

REVALORISTION DU METIER DE SECRETAIRE DE MAIRIE :

Création d'un emploi de rédacteur au 1er mai 2025 pour Mme Séverine CHAUTARD

6 vote POUR

1 vote NON

1 ABSTENTION

REFORME 2025 DE LA TARIFICATION DE L'EAU :

Création de nouvelles redevances

0,33 HT pour redevance consommation eau potable

0,10 HT pour redevance pour performance du réseau d'eau potable

0,02 HT le m3, la contrevalet correspondant à la redevance. Pour l'assainissement de 0,28 HT le m3, le taux de modulation fixé à 0,3

ok pour tous

FRAIS DE FONCTIONNEMENT 2024 2025 école Henri Pourrat à Ambert :

pour 1 élève la somme de 246,07 €

ok pour tous

Demande de subventions du collège de Saint-Anthème pour un voyage :

5 CONTRE

3 ABSTENTIONS

AFFAIRES DIVERSES :

Remerciements de la famille BEAUDOUX lors du décès de Gilbert

Françoise Verdavaine explique l'organisation du spectacle du 30 mai proposé par ALF et l'association D'Ance et Dore va organiser un repas juste avant le spectacle et une buvette.

ENEDIS nous verse 180 euros pour servitude.

Monsieur le Maire clôt la séance.

Séance levée à 0h10.

La secrétaire de séance

Sabine BEST